

## DE LA PERCEPTION DU MARIAGE CONCLU SANS L'ACCORD DE PARENTS PAR LES BALUBA : CAS DE LA VILLE DE KAMINA

**Jackson KALENGA MWENZEMI**

Université de Lubumbashi, RDC

[kalengamwanwemi@gmail.com](mailto:kalengamwanwemi@gmail.com)

&

**Nicole MFYAMA KILO MULUNDA**

Université de de Kamina, RDC

[nicolemulunda@gmail.com](mailto:nicolemulunda@gmail.com) // [mulunda.bondo1@gmail.com](mailto:mulunda.bondo1@gmail.com)

**Résumé :** L'éducation intégrale de l'homme suppose le fait de toucher à tous les aspects de la vie de ce dernier. Elle a pour but majeur l'épanouissement de l'homme. De tous les domaines concernés par son action, nous avons choisi l'aspect marital qui connaît plusieurs perturbations dont les causes peuvent être endogènes ou exogènes au couple. En effet, dans la première catégorie des causes, nous pouvons énumérer entre autres ; le caractère, les préférences, la complexité des humeurs des époux [...], et dans la seconde; la religion, la culture, les circonstances de rencontre au début de la relation, le statut social, les parents [...], l'intrusion malencontreuse dans la vie du couple de l'un ou de l'autre facteur, tant en bien qu'en mal, génère soit des accords et soit des désaccords, le mariage étant une alliance aussi des familles mais surtout des individus. L'interférence de la tradition à travers ses représentants que sont les parents a été la base de notre réflexion. Il s'agissait de savoir comment les Baluba perçoivent le rôle des parents dans le choix des conjoints de leurs enfants. A l'issue de notre étude nous avons découvert trois positions différentes. Pour la grande majorité, les parents doivent rester en retrait et jouer le rôle secondaire des conseillers. Une autre catégorie estime que les parents doivent reprendre leur pouvoir et jouer un rôle central de manière à éviter les revers épinglés dans ce travail. La dernière catégorie soutient que les parents n'ont rien à faire dans un processus qui ne concerne que les futurs conjoints.

**Mots-clés :** Éducation, Parents, conjoints, Mariage, choix

## WEDDING PERCEPTION CONCLUDED WITHOUT THE AGREEMENT OF PARENTS BY THE BALUBA: CASE OF THE CITY OF KAMINA

**Abstract:** The full education of man supposes the touch of all aspects of the life of the latter. It is for the purpose of the development of the man. Of all its domains, we chose the marital aspect that knows several disturbances whose causes can be endogenous or exogenous to the couple. In the first category of cases, we can list among others; the character, preferences, the complexity of the moods [...], and in the second we are mentioned; Religion, culture, meeting circumstances at the beginning of the relationship, social status, parents [...], because, involving the life of the couple of one or other factor, both in good and

in pole, can cause agreements and disagreements, marriage being an alliance as well of families as individuals. The interference of the tradition through its representatives that parents are the basis of our reflection. It was the knowledge of the Baluba perceive the role of parents in the choice of spouse's children. At the end of our study we discovered three different positions. For the vast majority, parents must remain in removal and play the secondary role of the advisers. Another category believes that parents must resume their power and play a central role in a way to avoid the laps to be used in this work. The last category support that parents have nothing to do in a process that concerns only the spouses.

**Keywords :** Education, Parents, Spouses, Marriage, Choice

## Introduction

Définir le mariage dans les travaux de ce genre est devenu un lieu commun. Aussi n'allons-nous pas nous y attarder outre mesure. Nous citerons néanmoins Kalenga Mwenzemi (2020 p. 147) pour qui «la vie conjugale est celle menée par un homme et une femme unis par le lien de mariage. Celui-ci, [...], est une union légale entre un homme et une femme qui garantit l'épanouissement des conjoints et de la progéniture. ». Le problème qui se pose à nous réside dans le rôle des parents dans le processus y conduisant. Dans les cultures ancestrales Bantu en général, des Baluba en particulier, le conjoint ou la conjointe était choisi (e) par les parents. Ils s'engageaient entre familles compte non tenu des avis des futurs époux. Les conjoints subissaient ainsi leur union car, pour les parents, il s'agissait d'un acte de la communauté pas des individus. La communauté du mari produisait en conséquence les moyens matériels constituant la dot. Dans ce cas, les jeunes s'alignaient obligatoirement sur l'assentiment de leurs géniteurs, voire de tout le clan, au risque de se voir honnis. Or avec les contacts interculturels, les études scientifiques aidant, officiellement aujourd'hui les parents ne devraient plus avoir qu'un rôle secondaire. Bushabu Piema Kuete (2005) le dit de la plus belle manière :

Dans notre société, le mariage est resté jusqu'à une époque récente, le résultat d'un accord entre deux familles ou deux clans, dans lequel il n'est guère tenue compte du libre sentiment des candidats intéressés. Il est à noter que le choix du (de la) conjoint(e) doit être judicieux et sage, selon le même auteur, pour certains, c'est la mère qui devait jouer le rôle déterminant.

Bushabu Piema Kuete (2005 pp 26-28)

À ce sujet, Sur-minot et F. Zonabend cités par Jack Goody (1980) soutiennent qu'auparavant, le choix du conjoint ou de la conjointe était l'affaire de la mère qui s'y adonnait pour chercher un parti pour sa fille ou son fils. Elle explorait principalement sa lignée afin d'y déceler l'oiseau rare à même d'apporter le bonheur dans le nouveau couple. Or les choses ont suffisamment évolué et Bushabu cité plus

haut, dans une vision diachronique indique le glissement qui désarme progressivement les parents devant la très grande autonomie de leurs enfants majeurs. Ce ne sont plus les familles mais les futurs conjoints eux-mêmes qui se choisissent. Comme pour les aider, l'auteur propose cinq critères à prendre en compte. Il cite :

- L'état de santé
- Le caractère
- Le niveau de culture
- Le rang social
- Les convictions religieuses et idéologiques

Les dispositions légales vont toutes dans ce sens. Le mariage n'est plus l'affaire des parents mais des membres du futur couple; seuls responsables devant la loi. D'où l'apparition de plusieurs unions non agréées par les parents. Quel est le sort de ces couples dans la société des Baluba? Comment les parents conçoivent-ils, à Kamina, cette sorte de dédouanement du pouvoir parental? Quelles chances accordent-ils à ces jeunes affranchis par la modernité de leur devoir de soumission totale aux parents? Telles sont les questions auxquelles nous avons tenté de répondre en sachant que le conflit entre le droit positif écrit et le droit naturel des Baluba devrait être à la base des dissensions et des incompréhensions entre les différentes générations. Afin d'épuiser cette problématique, nous avons eu recours à une enquête dont les résultats sont présentés et discutés dans les lignes qui suivent après un bref survol des considérations méthodologiques.

## **1. Considérations méthodologiques**

### **1.1. Milieu d'étude**

La présente recherche est menée dans la ville de Kamina, Province du Haut-Lomami en République Démocratique du Congo. Sur le plan historique et culturel cette ville est considérée comme le point névralgique du Buluba car ayant abrité le siège de l'un des grands empires de l'Afrique centrale fondé depuis le douzième siècle.

### **1.2. Population et échantillon**

#### *-Population*

Pour trouver notre population d'étude, nous sommes partis d'un petit questionnaire d'identification administré aux habitants de Kamina. Il comprenait les questions suivantes :

- Quel est votre milieu d'origine (territoire)?
- Quel est votre tribu?
- Votre sexe?
- Votre état civil?

Les questions sur le milieu d'origine et sur la tribu nous ont permis d'identifier les Baluba étant donné que la ville de Kamina est cosmopolite.

Tableau n°1

		ÉTAT CIVIL						Total	
		Mariés		Divorcés		Veufs			
		NBRE <sup>1</sup>	%	NBRE	%	NBRE	%	NBRE	%
SEXE	M	180	36	32	6,4	26	5,2	238	47,6
	F	180	36	48	9,6	34	6,8	262	52,4
Total		360	72%	80	16%	60	12%	500	100%

De cette enquête préliminaire nous avons dégagé notre population constituée de 500 sujets dont 238 hommes et 262 sujets femmes. Parmi eux 180 hommes sont mariés, soit 36%, 32 divorcés soit 6,4%, 26 veufs soit 5,2% et 180 femmes mariées soit 36%, 48 divorcées soit 9,6%, 34 veuves soit 6,8%.

#### -Échantillon

Un échantillon est une portion de la population sur laquelle le chercheur mène ses investigations lorsqu'il lui est matériellement difficile de contacter tous les sujets visés. Concrètement, c'est l'ensemble des éléments à propos desquels on a effectivement recueilli des mesures.

Il existe plusieurs sortes de méthodes d'échantillonnage, parmi lesquelles nous citons : l'échantillonnage occasionnel ou accidentel, l'échantillonnage empirique, l'échantillonnage aléatoire simple, l'échantillonnage par grappe, l'échantillonnage aléatoire stratifié, **l'échantillonnage stratifié** [...]

Lubamba Kibambe (2018)

Dans la présente étude, l'échantillonnage stratifié a été utilisé; C'est-à-dire que la population est constituée de sous-populations homogènes appelées strates. Cette méthode peut être **stratifiée proportionnelle ou pondérée** quand les différents sous-groupes sont représentés dans l'échantillon proportionnellement à leur importance dans la population **ou encore stratifiée disproportionnelle** quand les grandeurs des strates dans l'échantillon ne sont pas proportionnelles à leur importance dans la population. Généralement, les sous-groupes ont un nombre constant d'individus. Dans cette étude, nous avons pris la première catégorie qui se présente de la manière suivante dans le calcul de la tension avec comme formule :  $t = \frac{n}{N}$  ou **t= tension; n= effectif de l'échantillon et N= effectif de la population**. n étant 150 et N=500, en appliquant la formule ci-dessus, on obtient une tension de 0,3. Ainsi, voici comment se présente notre échantillon stratifié proportionnel ou pondéré.

<sup>1</sup> Nombre

Tableau n°2

		ÉTAT CIVIL						Total	
		Mariés		Divorcés		Veufs/Veuves			
		NBRE	%	NBRE	%	NBRE	%	NBRE	%
SEXE	M	54	36	10	6,6	6	4	72	47,9
	F	54	36	14	9,3	7	4,6	78	51,9
Total		108	72	24	15,9	18	11,9	150	100%

Notre échantillon est constitué de 150 sujets dont 72 hommes et 78 femmes, répartis comme suit : 54 hommes mariés soit 36%, 10 divorcés soit 6,6%, 8 veufs soit 5,3% et 54 femmes mariées soit 36%, 14 divorcées soit 9,3%, 10 veuves soit 6,6%.

### 1.3. Instruments de recherche

Dans le cadre de cette étude, l'approche mixte a été choisie et, dans la panoplie de méthodes, celle d'enquête appuyée par l'entretien, le questionnaire ainsi que la technique documentaire dans la collecte des données a été privilégiée. Pour le traitement des données ainsi récoltées il a été fait recours au pourcentage et au test du Khi - carrée ( $\chi^2$ ). Ce travail ayant été mené dans l'optique transversale rétrospective il a donné les résultats schématisés dans la partie suivante.

## 2. Résultats

Question n°1 : Comment vous êtes-vous rencontrés pour arriver au mariage ?

Tableau n°3 : Répartition des enquêtés par sexe selon les circonstances de rencontre des conjoints

		Église	Réseaux sociaux	Travail	Bar	École	Par intermédiaire	Accident	Total
SEXE	M	8	2	4	5	7	16	30	72
	F	9	2	4	3	11	15	34	78
Total		17	4	8	8	18	31	64	150

La valeur du Khi - carrée ( $\chi^2$ ) observée de **0,78** est inférieure à celle du Khi - carrée ( $\chi^2$ ) critique de 1,64 au seuil de .05 avec le degré de liberté (dl) égal 6, on accepte l'hypothèse nulle selon laquelle, il n'y a pas de différence significative dans les réponses fournies par les sujets interrogés hommes et femmes en ce qui concerne leur circonstance de rencontre. C'est dire en fait que les deux sexes ont reconnu s'être rencontrés dans les mêmes circonstances.

Tableau n°4 : Répartition des enquêtés en tenant compte des circonstances de rencontre des conjoints selon leur État-civil.

		RÉPONSES							Total
		Église	Réseaux sociaux	Travail	Bar	École	Intermédiaire	Accident	
ÉTAT CIVIL	Mariés	10	1	4	3	10	26	58	108
	Divorcés	4	3	3	3	5	2	4	24
	Veufs	3	0	1	1	3	3	2	18
Total		17	4	8	7	18	31	64	150

La valeur observée du Khi - carrée ( $\chi^2$ ) de 34,90 est supérieure à la valeur critique de 1,03 au seuil de .05 avec le degré de liberté (dl) égal 12, ; nous rejetons l'hypothèse nulle qui dit qu'il n'y a pas de différence significative entre les réponses fournies par les sujets interrogés mariés, divorcés et veufs en ce qui concerne leur circonstance de rencontre. L'état civil de conjoints constitue un élément significatif.

Question n°2 : Quels étaient les avis des parents de deux côtés par rapport à votre choix ?

Tableau n°5 : Répartition des enquêtés mariés selon l'avis émis par les parents

		RÉPONSES			Total
		Positif	Négatif	Neutre	
SEXE	M	40	20	12	72
	F	23	36	19	78
Total		63	56	31	150

Le Chi - carré calculé ( $\chi^2_{obs}$ ) de 10,52 est supérieur au Chi - carré tabulaire ( $\chi^2_{crit}$ ) de 5,99 au seuil de .05 avec le degré de liberté égal 2, nous rejetons l'Hypothèse nulle selon laquelle ; il n'y a pas de différence significative entre les réponses données par les sujets enquêtés hommes et femmes concernant les avis des parents vis-à-vis du choix de leurs enfants. Il en découle que majoritairement, les hommes et les femmes ont joui d'une certaine autonomie dans le choix du conjoint.

Tableau n°6 : Répartition des enquêtés, selon leur État civil, en rapport avec l'avis des parents dans le choix du (de la) conjoint(e)

		RÉPONSES			Total
		Positif	Négatif	Neutre	
État civil	Mariés	51	39	18	108
	Divorcés	11	12	1	24
	Veufs	2	6	10	18
Total		64	57	29	150

Le Chi - carré calculé ( $\chi^2_{obs}$ ) de 28,46 est supérieur au Chi - carré tabulaire ( $\chi^2_{crit}$ ) de 9,49 au seuil de .05 avec le degré de liberté égal 4, nous rejetons l'Hypothèse nulle selon laquelle ; il n'y a pas de différence significative entre les réponses données par les sujets enquêtés mariés, divorcés et veufs concernant les avis des parents vis-à-vis du choix de leurs enfants.

## Question n°3 : Êtes-vous content de votre mariage ?

Tableau n°7 : Répartition des Enquêtés par sexe quant à leur satisfaction dans leur mariage.

		RÉPONSES		Total
		Content	Mécontent	
SEXE	M	42	30	72
	F	16	62	78
Total		58	92	150

Le Chi – carré calculé ( $\chi^2$  obs) de 22,58 est supérieur au Chi – carré tabulaire ( $\chi^2$  crit) de 3,841 au seuil de .05 avec degré de liberté égal 1, Nous rejetons l’hypothèse nulle qui dit qu’il n’y a pas de différence significative entre les réponses fournies par nos enquêtés hommes et femmes au sujet des sentiments vis-à-vis de leur mariage.

Tableau n°8 : Répartition des conjoints enquêtés, selon leur Etat civil, quant à leur satisfaction dans leur expérience maritale

		RÉPONSES		Total
		Positif	Négatif	
État civil	Mariés	44	64	108
	Divorcés	5	19	24
	Veufs	11	7	18
Total		60	90	150

Le Chi – carré calculé ( $\chi^2$  obs) de 7,04 est supérieur au Chi – carré tabulaire ( $\chi^2$  crit) de 5,99 au seuil de .05 avec degré de liberté égal 1. Dès lors, nous rejetons l’hypothèse nulle qui dit qu’il n’y a pas de différence significative entre les réponses fournies par nos enquêtés mariés, divorcés et veufs au sujet des sentiments vis-à-vis de leur mariage.

## Question n°4 : Combien de temps avez-vous passé au mariage ?

Tableau n°9 : Répartition des enquêtés selon la durée de leur mariage

		RÉPONSES					Total
		0-9	10-19	20-29	30-39	A partir de 40	
SEXE	M	43	19	5	5	0	72
	F	35	30	7	4	2	78
Total		78	49	12	9	2	150

Le Chi- carré calculé ( $\chi^2$  obs) de 5,50 est inférieur au Chi- carré tabulaire ( $\chi^2$  crit) de 5,99 au seuil de .05% avec le degré de liberté égal 4, nous acceptons l’hypothèse nulle selon laquelle il n’y a pas de différence significative entre les réponses des sujets hommes et femmes en ce qui concerne le temps passé dans le mariage.



Tableau n°10 : Répartition des enquêtés selon la durée de leur mariage en rapport avec l'État-civil.

		RÉPONSES					Total
		0-9	10-19	20-29	30-39	A partir de 40	
État civil	Mariés	62	39	4	2	1	108
	Divorcés	5	8	5	6	0	24
	Veufs	8	1	5	2	2	18
Total		75	48	14	10	3	150

Le Chi-carré calculé ( $\chi^2_{obs}$ ) de **51,38** est supérieur au Chi-carré tabulaire ( $\chi^2_{crit}$ ) de 15,51 au seuil de .05% avec le degré de liberté égal 8 , nous rejetons l'hypothèse nulle selon laquelle il n'y a pas de différence significative entre les réponses des sujets mariés, divorcés et veufs en ce qui concerne le temps passé dans le mariage .  
Question n°5 : Quels sont les problèmes majeurs rencontrés fréquemment au sein de ces couples ?

Tableau n°11 : Répartition des Enquêtés selon les problèmes majeurs rencontrés pendant le mariage

		RÉPONSES					Total
		Mortalité des enfants	Infidélité	Immoralité	Stérilité	Autres	
SEXE	M	5	16	21	9	21	72
	F	2	19	32	6	19	78
Total		7	35	53	15	40	150

Le Chi-carré calculée ( $\chi^2_{obs}$ ) de 4,30 est inférieur au Chi-carré tabulaire ( $\chi^2_{crit}$ ) de 11,07 au seuil de .05 % avec le degré de liberté de 5 ; nous acceptons l'hypothèse nulle selon laquelle il n'existe pas une différence significative entre les réponses fournies par les sujets hommes et femmes concernant les problèmes fréquemment rencontrés dans le mariage.

Tableau n°12 : Répartition des enquêtés selon les problèmes majeurs rencontrés dans le couple, en rapport avec l'État civil

		RÉPONSES					Total
		Mortalité des enfants	Infidélité	Immoralité	Stérilité	Autres	
SEXE	Mariés	6	24	48	10	20	108
	Divorcés	5	6	3	4	6	24
	Veufs	5	6	2	3	2	18
Total		16	36	53	17	28	150

Le Chi-carré calculée ( $\chi^2_{obs}$ ) de **22,31** est supérieure au Chi-carré tabulaire ( $\chi^2_{crit}$ ) de 21,03 au seuil de .05 % avec le degré de liberté de 6 ; nous rejetons l'hypothèse nulle selon laquelle il n'existe pas de différence significative entre les réponses fournies par les sujets mariés, divorcés et veufs concernant les problèmes fréquemment rencontrés dans le mariage.



**Question n°6 :** Pouvez-vous accepter que vos enfants suivent la même ligne de conduite que vous dans le choix du (de la) conjoint(e) ?

Tableau n°13. Répartition des enquêtés par sexe selon la ligne de conduite à donner aux enfants dans le choix du (de la) conjoint(e).

		RÉPONSES			Total
		Oui	Non	Libre choix	
SEXE	M	27	30	15	72
	F	33	42	3	78
Total		60	72	18	150

Le Khi- carré calculé ( $\chi^2_{obs}$ ) de 10,47 est supérieur au Khi – carré tabulaire ( $\chi^2_{crit}$ ) de 5,99 au seuil de .05 avec degré de liberté égal deux, nous rejetons l’hypothèse nulle qui stipule qu’il n’y a pas de différence significative entre les réponses fournies par les sujets hommes et femmes vis-à-vis du choix des enfants calqué sur le model des parents.

Tableau n°14. Répartition des enquêtés, par état civil, selon la ligne de conduite à donner aux jeunes générations

		RÉPONSES			Total
		Oui	Non	Libre choix	
SEXE	Mariés	40	56	12	108
	Divorcés	12	10	2	24
	Veufs	8	6	4	18
Total		60	72	18	150

Le Khi- carré calculé ( $\chi^2_{obs}$ ) de 4,20 est inférieur au Khi – carré tabulaire ( $\chi^2_{crit}$ ) de 5,99 au seuil de .05 avec degré de liberté égal deux, nous acceptons l’hypothèse nulle selon laquelle il n’y a pas de différence significative entre les réponses fournies par les sujets mariés, divorcés et veufs vis-à-vis du choix des enfants calqué sur le model des parents.

### 3. Discussion et interprétation des résultats

Après une présentation commentée sommairement des résultats de notre enquête, vient l’étape de leur discussion et interprétation à la lumière de différentes théories et études antérieures. Les tableaux numéro 3 et 4, montrent que les sujets interrogés, dans la plupart des cas, se sont rencontrés par hasard dans les réseaux sociaux, dans le débit de boissons, au travail, à l’église. Ceci est d’autant plus vrai qu’ils n’ont pas connu à proprement parler de période des fiançailles. Sans conseils et orientations des parents, beaucoup de jeunes garçons et filles ne pouvaient que faire l’expérience de ses rencontres fortuites, hasardeuses. Par contre, très peu de sujets interrogés se sont mariés par l’entremise d’autres personnes après un long processus de négociation. C’est le cas de l’école où, par affinité, ils ont débuté une certaine période des fiançailles. Nous avons pensé que cette dernière procédure aurait été la meilleure en ce qu’elle prépare les futurs conjoints à leur vie de couple,

ce qui n'a pas été le cas pour plusieurs enquêtés. Les hommes et les femmes interrogés (tableau n°3) ont donné la même position ; ce qui n'est pas le cas pour l'état civil (tableau n°4) où la situation paraît être la même alors qu'il y a des divergences. Cela s'explique par le fait que les sujets interrogés ont vécu à des époques différentes pour dire, « autre temps, autres mœurs ». En fait, pour Cicéron (44 A.J.C.), les changements d'époques doivent supposer des changements des comportements, à chaque époque, un mode de vie différent. C'est dans cet ordre d'idées que Max Weber (1905) parle de l'idéal-type qui évoque le fait qu'« être moderne », c'est d'abord « être tourner vers l'avenir » et que le concept modernité est très liée aux idées d'émancipation, de croissance, d'évolution, de progrès et d'innovation. Pour le même auteur, ce concept constitue l'opposé non seulement des idées d'immobilisation et de stagnation mais des idées d'attachement au passé (tradition, conservatisme) »<sup>2</sup>.

Aux tableaux n°5 et 6, les résultats prouvent que les avis sont partagés. Certains avaient obtenu l'avis favorable des leurs parents, les autres non, ils s'en sont passés. Une autre catégorie a même joui de l'avantage du libre choix de la part de leurs parents. Ces trois expériences ont été connues aussi bien par les hommes que par les femmes. L'État civil des enquêtés n'a pas été non plus pertinent en ce que toutes les catégories ont réagi de la même manière. L'âge des parents a une influence significative dans les réponses fournies par les sujets. En fait, selon qu'on soit jeune ou âgé ; généralement la position des parents jeunes est influencée par le modernisme et la religion tandis que celle des parents vieux subit le poids de la tradition.

À ce propos, l'étude sociologique de Nicolas Herpin et Nicolas Jonas (2011) montre que les règles de l'homogamie jouent un rôle important dans le choix du conjoint. Même s'il apparaît que les rencontres sont prédéfinies par une appartenance à différents groupes sociaux, il n'en reste pas moins le seul facteur qui influence ce choix. En effet, le mode de vie a changé, il y a une évolution des mentalités. Notre étude est donc arrivée à des conclusions différentes. Certains parents laissent à leurs enfants la liberté de s'engager et n'imposent pas leurs choix, contrairement à ce que dit cet auteur.

Aux tableaux n°7 et 8, les enquêtés de deux sexes se disent majoritairement non satisfait de leur expérience maritale, l'état civile n'est pas non plus pertinent en ce que mariés, divorcés et veufs éprouvent les mêmes sentiments d'insatisfaction. Il nous semble que le type de rencontres initiales y soit pour beaucoup, comme cela est apparu dans les tableaux 3 et 4 susmentionnés. En effet, des rencontres fortuites, accidentelles, hasardeuses conduisent à l'instabilité et à tous les maux dénoncés par les enquêtés. Très peu de sujets interrogés de deux sexes ont déclaré être contents de leur union. Il faut noter ici que le fait de passer par les fiançailles ne signifie pas vivre sans difficultés. Cette situation est relative d'autant plus que même ceux qui ont été

---

<sup>2</sup> fr.m.wikipedia.org

fiancés éprouvent aussi des difficultés du genre car cela dépend d'une part, de l'éducation qu'ils ont reçue et d'autre part du milieu dans lequel ils vivent ainsi que leur caractère individuel. Cette idée est soutenue par Erasme Didier ([www.exetat.net](http://www.exetat.net)) qui dit que l'individu est comme un champ à cultiver qui produira telle la moisson qu'on y aura jeté. Cependant, Goethe, John cité dans le même site trouve qu'on ne peut tirer dans l'homme que ce qu'il porte en lui-même. Cela étant, on peut passer par les fiançailles et vivre malheureux tout comme on peut ne pas y passer et vivre heureux.

Par ailleurs, l'article 337 du code de la famille cité par Le Phare stipule que « Les fiançailles sont une promesse de mariage, elles n'obligent pas les fiancés à contracter le mariage. Par conséquent, le mariage peut être contracté sans célébration de fiançailles<sup>3</sup>. » La conséquence logique de ces couples formés sans fiançailles se lit aux tableaux n° 9 et 10. Il apparaît en tous les cas que la durée de ces unions est courte. L'instabilité qui en découle conduit généralement au divorce. Ici il y a controverse, l'ancienne génération ne trouve pas l'importance des fiançailles par rapport à la génération récente dont, dans la plupart des cas, le mariage a comme soubassement, les fiançailles. En fait, elle met l'accent sur la nécessité de commencer par les fiançailles dans tous les mariages. Malgré cela, il y a, une minorité, qui éprouve des problèmes et regrette de n'être passé par là du fait que cette étape n'aurait rien apporté. Notre souhait est que les fiançailles existent avant la conclusion de chaque mariage et dure un moment raisonnable pour éviter le pire. G. Bastin (1997) n'a-t-il pas affirmé qu'il n'est pas souhaitable que la période des fiançailles soit trop longue : elle risquerait d'émousser des désirs difficilement satisfaits ou de conduire à des relations pré-nuptiales. « À ce propos, aucune prescription légale n'impose le délai entre la demande en mariage et la cérémonie du mariage »<sup>4</sup>. Certains couples sont fiancés depuis plusieurs années à l'arrivée du jour de leur mariage, et d'autres se marient quelques mois, voire quelques semaines plus tard (G. Bastin, 1997 p.172) Une minorité d'hommes et de femmes ont résisté dans leur mariage du fait de multiples raisons, comme les préparatifs au mariage, l'encadrement, l'entente, la tolérance, la fidélité, la persévérance, [...] les veufs ont justifié la brièveté de leur vie de couple par la mort du (de la) conjoint (e). Il est vrai que le problème de la durée dans le mariage est l'objet de plusieurs facteurs. Rabbin Benjamin Blech (2011) donne les trois secrets d'une longue et heureuse vie de couple en ces termes : le premier secret demeure dans le fait de savoir qu'on ne sera pas toujours forcément heureux. Pour cela, il recommande un amour désintéressé qui permet de surmonter les épreuves et d'y trouver un bonheur qu'on n'aurait jamais en poursuivant une vie de plaisirs égoïstes, le deuxième secret réside dans l'oubli, qui pour cet auteur est une bénédiction, le troisième secret se trouve dans les compromis où il nous demande de faire abstraction du fait qu'on a toujours raison. A ce sujet, G. Bastin (1997 p. 311) a abordé dans le même sens quand il disait que

<sup>3</sup> <https://www.lephareonline.net>

<sup>4</sup> <http://www.baguedefiançailles.fr>

dans l'éducation pré-nuptiale, on doit aussi mettre l'accent sur l'initiation aux problèmes que les jeunes époux vont rencontrer.

Aux tableaux n°11 et 12, les sujets interrogés disent rencontrer fréquemment des problèmes d'immoralité, d'infidélité, de la stérilité, [...] Ces derniers sont justement l'expression de l'insatisfaction dont question plus haut. Les deux dernières cités sont des causes les plus courantes de divorces. D'une part, la stérilité conduit au rejet de l'épouse par la communauté, en Afrique en général et chez les Baluba en particulier. En effet, les baluba ont une grande richesse philosophique qui vante la fécondité et trouve que les enfants sont une richesse de la famille. Une femme qui n'a pas eu d'enfants est mal considérée comme dit supra et subit parfois des traitements humiliants. Dans ce contexte la femme, considérée à tort ou à raison, comme responsable de la malédiction paie le prix le plus fort, le divorce. D'autre part, l'infidélité, d'où qu'elle vienne fragilise le couple. Si elle est tolérée chez l'homme, dans cette culture, elle désacralise le couple quand elle provient de la femme. C'est pourquoi la sainte bible (Louis Second 1910) est sans appel à ce propos. Ainsi l'auteur du livre des Hébreux (13 :4) pouvait-il écrire : « Que le mariage soit honoré de tous et le lit conjugal exempt de souillure» Et Paul ne dit pas autre chose. Il enseigne aux Corinthien (1corinthiens 7 :5) les vertus de la fidélité et surtout celles de la régularité des rapports intimes entre époux, rapports à considérer comme le fondement de toute union maritale fiable et durable. Pour G. Bastin (1997), le problème de la fidélité conjugale repose sur deux postulats, l'unicité de l'amour, l'impossibilité de vivre deux amours simultanément, et la durée de l'amour, son maintien à travers toute la vie quels que soient les obstacles et les occasions de rencontre. Devant ces enseignements, que deviennent des couples caractérisés par l'infidélité et la stérilité? Il est normal qu'ils passent pour un enfer pour les époux, ou alors qu'ils ne durent que l'espace d'un matin.

En ce qui concerne les tableaux n°13 et14, les sujets interrogés sont partagés. Pour les uns, les enfants issus de leur union ne suivront pas leur exemple dans le choix libre du (de la) conjoint(e), pour des raisons suffisamment étayées ici. Pour d'autres, les enfants suivront leur exemple quitte à améliorer leur processus conduisant au mariage. Toutefois, comme soulevé ci-haut, quelques sujets interrogés préfèrent leur laisser la liberté de choix. Une fois de plus, le modernisme et la religion ont une influence significative chez nos sujets interrogés. De sorte que le choix exclusif n'est plus laissé aux seuls parents. Si pour certains on devrait continuer cette pratique, pour d'autres, les parents devraient être des simples conseillers, la décision revenant aux seuls enfants. La dernière catégorie estime même que les parents ne devraient avoir aucun rôle dans ce processus, les enfants devant assumer leur libre choix. Ce dernier groupe de nos enquêtés rejoint Jean-Serge ELOI (2015) qui affirme que :

Chacun d'entre nous est persuadé d'avoir épousé son (sa) conjoint (e) par amour. Dans notre société, deux personnes se marient parce qu'elles s'aiment et il y a quelque chose d'inconvenant à soupçonner dans cette union l'action de la main invisible de la société.

## Conclusion

Au départ difficile à appréhender, une fois contracté, le mariage induit un décalage entre le rêve de départ et la réalité vécue sur terrain. Cet écart provient de plusieurs ingérences dont celles de la tradition. C'est dans ce cadre que nous nous sommes demandé en début de cette recherche quelle perception les parents de Kamina ont des unions maritales conclues sans leur autorisation. Une enquête a été menée auprès de 150 adultes de statuts sociaux différents. Les données recueillies de cette enquête, une fois analysée ont dévoilé les constantes synthétisées dans ces lignes. La grande partie des sujets interrogés ont dit qu'ils ont rencontré leurs conjoints(es) de manière aléatoire, accidentelle, soit dans les lieux publics (lieux de boissons, transport en commun, salon de coiffure, lieux de vente, dans les associations et organisations, au match de football, dans le lieu de meeting, dans les shops, dans les veillées de prière etc.) soit sur les numériques. Très peu se sont rencontrés dans des conditions susceptibles d'être jugées normales, induisant une union maritale après des fiançailles bien menées. Ce travail a montré que pour beaucoup d'enquêtés l'autorité (exclusive) des parents dans cette matière s'est émoussée du fait de l'action conjuguée de la modernité, de l'église et de l'école. Ils ont joui d'une certaine liberté de la part de leurs parents dans le choix de leurs conjoints respectifs. Ils estiment qu'il devrait en être ainsi pour leurs enfants quels que soient les revers que les parents auraient connus dans leur expérience non ou mal préparée. Pour certains autres malgré cette évolution, les parents devraient avoir un mot à dire ne serait-ce que comme conseillers étant donné leur longue expérience dans cette matière. Il n'a pas non plus manqué les extrémistes. D'une part, les conservateurs de la tradition estiment que les choses doivent rester comme à leur époque. Seuls les parents sont mieux indiqués dans le choix des conjoints de leurs enfants et en sont responsables; d'autre part, les ultra-modernistes trouvent que les parents n'ont pas une grande part de responsabilité dans ce domaine et que les enfants eux-mêmes prennent la responsabilité dans le choix des conjoints.

Pour nous, la solution est au juste milieu. Les enfants, prétendant au mariage, doivent jouir d'une liberté suffisante et assumer ainsi leur responsabilité dans le choix du (de la) conjoint(e). Les parents ne peuvent que les accompagner car, leur expérience est une école de référence. Par ailleurs, il est de bon aloi que l'on fasse le tri dans les valeurs traditionnelles que de faire un rejet total en ce qui concerne le mariage. La période des fiançailles par exemple devrait s'imposer à tous afin d'éviter la précarité des couples et tous les revers dénoncés dans ce travail et faire ainsi de l'union, non pas un calvaire mais un paradis.

### Références bibliographiques

- Bastin, G. (1970). Dictionnaire de la psychologie sexuelle, Charles Dessart, Éditeur 2, Galerie des Princes, Bruxelles
- Bushabu, P. K. (2005). Stratégie pour une bonne gestion de la vie familiale. Guide Matrimonial, conjugal et familial, Lubumbashi, RDC, Edition Presses Universitaires de Lubumbashi.
- Ciceron (44.A.J-C), Cato. Maior de senectute, Lyon, Edition Sebastien Gryphe, University Press, Lyon
- Eloi J-S. (2015). Le choix du conjoint : déterminisme ou stratégie ? Biarritz, Mont-Blanc, Université du temps libre de Biarritz UTLB [En ligne], consultable sur URL : <http://js.eloi.free.fr>
- Journet, Ch. (1968). Le Mariage Indissoluble, Éditions Saint-Augustin, (En ligne [archive]), 41.204.94.197
- Goody J. (1987). L'Évolution de la famille et du mariage en Europe », in *Revue française de sociologie*
- Kalenga Mwenzemi, J. (2020). *Éducation sexuelle à l'école*. Lubumbashi, RDC : Ed Presses Universitaires de Lubumbashi.
- Lubamba Kibambe, A. (2018), Statistique Inférentielle, cours inédit, FPSE, UNIKAM
- Max weber(1905), l'Ethique protestante et l'esprit du Capitalisme, Edition Flammarion, Paris
- Nicolas, H. & Nicolas, J. (2011). *La sociologie Américaine. Controverses et innovations*, Paris, la découverte, coll. *Grands repères*. [En ligne], consultable sur URL : <https://journals.openedition.org/lectures/6206>
- Second, L. (1910) *La sainte Bible*, Edition Revue, Alliance Biblique Universelle, Corée du sud.